## AR Prefecture

043-214300329-20240412-2024\_29A-DE Reçu le 19/04/2024



2024 29

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres

L'an deux mil vingt-quatre le 12 avril à 18h45

En exercice: 19

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents: 16

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Votants: 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire. Date de la convocation : 05/04/2024

Présents: Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Bernadette PELLISSIER, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE

Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées:

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY Christine SIMON qui a donné procuration à Anne-Marie TORE Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Denis CLAMENS

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

## <u>OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE 2024</u>

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2024,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Lotissement Les Rives de la Sumène » de l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE** l'adoption du budget primitif annexe « Lotissement Les Rives de la Sumène » pour l'année 2024 présenté par monsieur le Maire, s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES:		
Prévisions	26 506.80 €	31 975.80 €
Solde d'exécution reportée	0.20 €	
DEPENSES :		
Prévisions	26 507.00 €	31 975.80 €

Le Maire,

Franck PAIL

Fait et délibéré le 12/04/2024 Pour extrait certifié conforme La secrétaire de séance, Valérie GAGNE